

AGREMENT DE DIRECTION

ARRETE N° 2022-151

**Ecole Régionale d'Infirmiers Anesthésistes (ERIADE)
du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)**

**rattachée au Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Nord
20, rue Armagis – 78100 Saint-Germain-en-Laye**

VU	le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5 ;
VU	l'arrêté n° 2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégation de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
VU	l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu en date du 26 avril 2022 ;
VU	l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France en date du 2 mai 2022 ;

La présidente du conseil régional décide :

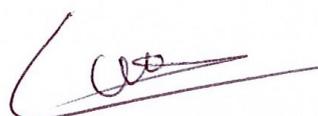
Article 1 :

Madame Sandrine WILLIAUME est agréée en qualité de directrice par intérim de l'Ecole Régionale d'Infirmiers Anesthésistes du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, école située à l'UFR Simone Veil Santé de l'Université Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), 2 avenue de la Source de la Bièvre, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire,
Le 24/05/2022

La présidente du conseil régional,
Valérie PECRESSE

Par délégation,
L'adjointe à la cheffe du service des
relations avec les organismes
Laurence LARIDANT



Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledef.fr